

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiee avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

DISCOURS DE NOTRE ST
PÈRE LE PAPE AU
SACRÉ-CO-LÈGE, 24
décembre 1835. —
NOTRE S PÈRE ET LA
PROPAGATION DE LA
FOI.—TROISIÈME DI-
MANCHE APRÈS L'ÉPI-
PHANIE.— CHRONIQUE
DIOCÉSAINE ET PROVIN-
CIALE : allocution de
Mgr Grandin sur les
missions du N.-O. :
fête des pauvres au



SOMMAIRE

Cabinet de Lecture ;
salut annuel de
l'œuvre des Taber-
nacles.—LES SOEURS
DE LA CHARITÉ A
L'HOPITAL FRANÇAIS
A NEW-YORK. — LA
BASILIQUE DE SAINT-
PIERRE A ROME (suite)
DU CULTE DE LA STE-
FACE. — MONTAGNE
DE DOLLARS du jour-
nal *la Croix*. — Dé-
cès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**.
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	25	JAN.	—St-Paul de Joliette.
MERCREDI,	27	"	—Saint-Timothée.
VENDREDI,	29	"	—Saint-François de Sales.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	24	JAN.	—3e dimanche après l'Epiphanie. —St TIMOTHÉE, E. M., dble orn. rouges.
Lundi,	25	"	—Conv. de St PAUL, dble. maj. orn. blancs.
Mardi,	26	"	—St POLICARPE, E. M., double, orn. rouges.
Mercredi,	27	"	—St JEAN CHRYSOSTOME, E. D., dble orn. bles.
Jeudi,	28	"	—StE AGNÈS, 2e., simp. orn. rouges.
Vendredi,	29	"	—St FRANÇOIS DE SALES, E., D., dble orn. bles.
Samedi,	30	"	—StE MARTINE, V. M., sem. orn. rouges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 24, à l'exercice de l'archiconfrérie, à 7 h. P.
M. ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de la Purification,
Mercredi 27, à 7 h. grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Evêché.

SAINTE-JEAN.—Lundi 25, confirmation.

COUVENT DES SŒURS DE JÉSUS ET MARIE.—Mercredi 27,
profession religieuse.

NOTRE-DAME-DE-PITIÉ.—Vendredi 29, réunion pour l'œuvre de St-
François de Sales, sermon et salut.

Dimanche 24.—Fête du Titulaire de l'église paroissiale de St-Timothée.
Solennité du Titulaire de Ste-Agnès à Dundee.

DISCOURS DE LEON XIII AU SACRÉ-COLLÈGE

LA VEILLE DE NOËL.

Voici, d'après le texte authentique, la traduction du discours adressé par le Souverain-Pontife aux EEmes cardinaux et aux REmes Prélats, qui, dans l'audience du 24, lui ont présenté, selon l'usage, leurs félicitations et leurs vœux, par l'organe de Son Eminence le cardinal Sacconi, doyen du Sacré Collège :

Nous avons pour agréables et consolants par dessus tous les autres, les souhaits de bonheur que, cette année comme toujours, le Sacré-Collège Nous exprime par l'organe de son doyen, à l'occasion de la solennité de Noël. A la satisfaction que Nous en éprouvons s'unit, en retour, l'affection la plus sincère et la plus étendue avec laquelle Nous souhaitons du fond du cœur à tous et à chacun des membres du Sacré-Collège toutes sortes de prospérités vraies et durables et la plus abondante participation aux saintes joies de ces jours.

Que si des motifs particuliers viennent, cette année, s'ajouter à cette joie, Nous ne pouvons qu'en rendre d'innombrables actions de grâces à la Providence divine, laquelle, même, en ces temps de si grandes épreuves, daigne, pour reconforter son Eglise abattue, faire briller quelque rayon de sa singulière bonté. Elles sont, en effet, un objet de consolation, les belles manifestations de dévouement et de respect par lesquelles tout l'Épiscopat catholique a témoigné récemment d'être si de vouloir toujours rester uni indissolublement au Vicaire de Jésus-Christ. Ces manifestations font lumineusement resplendir aux yeux du monde la merveilleuse unité que le divin Rédempteur a si vivement et si instamment implorée de son Père éternel pour le bien de l'Eglise.

C'est aussi un bien juste sujet de joie de voir que le royaume de Jésus-Christ sur la terre s'accroît et s'étend jusque dans les contrées lointaines, et que des voies plus faciles et plus rapides sont ouvertes à la diffusion de la foi dans de très-vastes empires : ainsi se manifeste la fécondité inépuisable dont la puissance divine a doné l'Eglise, au grand avantage du monde. Enfin, il n'est rien qui Nous reconforte autant que de voir, comme cela s'est réalisé dans un fait récent, l'auguste majesté du Pontificat Romain entourée de déférence, de respect et d'amour. Car c'est à ce très noble but que sont dirigées tous Nos efforts et consacrée toute Notre vie.

Mais à ces sujets de joie ne sont que trop mêlés des motifs d'amertumes non légères. Le premier et le plus grave, c'est la condition où, par la perversité des temps, Nous sommes contraint de vivre, condition indigne du Vicaire de Jésus-Christ, opposée à sa dignité et à sa divine mission dans le monde.— Cette condition s'aggrave toujours, car la révolution ne s'arrête jamais et travaille même à étendre, et à consolider à Rome ses conquêtes

au détriment de l'Eglise et du Pontificat. Les lois que l'on prépare contiennent la menace de nouvelles offenses et de nouveaux outrages. Ainsi la loi sur le divorce est attentatoire aux deux qualités essentielles dont le divin Législateur a voulu revêtir le grand sacrement, au profit aussi de la famille et de la société civile. Par son autre loi sur la propriété ecclésiastique, la révolution étend la main jusque sur les derniers restes des biens de l'Eglise, et en la dépouillant de biens inviolables et sacrés à tant de titres elle vise à en circonscrire de plus en plus l'action, en un mot à la tenir dans un état de sujétion.—On connaît enfin les voies de fait par lesquelles, on a commencé, ces derniers temps, à mettre la main sur des institutions ecclésiastiques auxquelles on veut enlever le caractère religieux que la piété des bienfaiteurs leur avait imprimé ; sous de vains prétextes et, au grand affront de l'autorité sacrée, on les soumet au pouvoir civil.

Mais quand bien même il n'y eût rien de tout cela, quand bien même ceux qui détiennent à Rome le pouvoir témoigneraient avoir pour l'Eglise et pour son Chef la plus grande déférence, il n'est pas à croire que la condition actuelle du Pontife Romain deviendrait pour cela digne ou au moins tolérable. Tant que ce sera un fait évident et notoire que Nous, à Rome, Nous ne sommes pas maître de Notre pouvoir, mais à la merci d'autrui, tant que Notre liberté et Notre sécurité dépendra de qui, de fait, se trouve commander à Rome et de lois toujours variables selon les circonstances politiques et les dispositions on ne peut plus changeantes des majorités, la condition du Souverain-Pontife sera toujours intolérable, et, quelque artifice que l'on emploie pour la mitiger, elle restera toujours, comme elle l'est par suite d'un vice intrinsèque et radical, inconciliable, avec la liberté et l'indépendance qui conviennent au Chef Suprême de l'Eglise.—Aussi sentons-Nous avec une force toujours croissante le devoir qui Nous incombe de maintenir intacts, aussi bien devant les artifices insidieux que contre la violence, tous et chacun des droits sacrés du Siège Apostolique, et ce devoir, avec le secours divin, Nous voulons le remplir jusqu'au bout.—Mais, dans l'accomplissement de cette tâche aussi bien que de toutes les autres que Nous impose Notre ministère apostolique, Nous avons besoin d'avoir avec Nous le Sacré-Collège dans une action pleine de concorde et d'étroite union, afin que Notre œuvre atteigne plus efficacement le but voulu.

Votre exemple ne sera pas sans effet sur tous ceux qui sont de vrais enfants de l'Eglise, pour les maintenir dociles et soumis à la suprême autorité qui doit les guider dans la voie du salut.

“ Dans ces sentiments, Nous aimons à accorder à Vous, Monsieur le Cardinal, et à tout le Sacré-Collège, ainsi qu'aux évêques aux prélats et à tous ceux qui sont ici présents la bénédiction apostolique comme gage des grâces célestes les plus insignes. ”

ROME.

NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE vient de donner aux fidèles un grand exemple. Malgré l'exiguité des ressources que lui procure le pontificat, le Souverain-Pontife a voulu faire en faveur de la Propagation de la foi un don en rapport avec les besoins du moment. Réunissant tout ce dont il pouvait disposer, vendant même, dit-on, les objets précieux qui lui avaient été offerts en présents depuis son élévation au Souverain Pontificat, il a pu donner à la Propagande une somme de 500.000 fr.

Grâce à la politique coloniale, dans laquelle se lancent, tour à tour, toutes les nations européennes, les missions voient leur nécessité s'imposer avec une force inconnue jusqu'ici. Cette situation exige des ressources plus précieuses. Et c'est cependant l'heure que le gouvernement italien a choisie pour spolier la Propagande et lui ôter le droit de disposer de son capital.

Plus cette spoliation a nui à l'épanouissement des œuvres apostoliques, plus les devoirs grandissent. Léon XIII a pris l'initiative ; il vient de donner un exemple de roi et de Pontife, qui stimulera les cœurs à rivaliser de générosité pour enrichir la Propagande des ressources nécessaires à sa mission plus haute et plus délicate. Quand un souverain dépouillé, qui vit des sacrifices des fidèles, dispose de son nécessaire pour cette œuvre, quel catholique aisé hésiterait à imiter cet élan d'une âme apostolique ?

TROISIÈME DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE.

Jésus, étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit ; et voilà qu'un lépreux, venant à lui, l'adorait, disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Dans ces paroles qui commencent l'Evangile du troisième dimanche après l'Épiphanie, nous prendrons parmi les leçons qu'elles renferment celle que nous donne le lépreux. La maladie qui le dévore est une frappante figure du péché ; ses dispositions en se présentant à Jésus pour en obtenir sa guérison, nous indique d'une manière non moins frappante les dispositions que nous devons avoir pour obtenir la guérison de notre maladie morale : le péché. Nous sommes donc amenés à considérer d'abord la lèpre figure du péché, et secondement le lépreux, figure du pécheur repentant.

I. *La lèpre figure du péché.* La lèpre est une figure du péché car sa cause, sa nature et ses effets ont une ressemblance saisissante avec la cause, la nature et les effets du péché.

La cause de cette affreuse maladie était une corruption générale de toute la masse du sang : la cause la plus ordinaire du péché

est la concupiscence, c'est-à-dire le fond de corruption que nous apportons en naissant.

La lèpre était une espèce de cancer général qui dévorait tout le corps ; de même le péché est un véritable cancer spirituel qui dévore l'âme toute entière.

Les effets de la lèpre étaient affreux. Elle dépouillait d'abord le malade de toute sa beauté et de l'agrément que donne la santé. Ainsi fait le péché qui dépouille l'âme de la parure d'innocence baptismale qui la rendait si agréable aux yeux de Dieu. Elle couvrait ensuite le corps du lépreux de taches et de plaies exhalant une puanteur insupportable au malade lui-même et à ceux qui l'approchait. Le péché lui aussi, couvre l'âme de taches et de plaies-honteuses, inspirant à Dieu et aux anges une profonde horreur. La lèpre ôtait au malheureux toute sa force, de sorte qu'il ne pouvait faire aucun travail pour subvenir à ses besoins. De même le péché ôtant à l'âme toute sa force, en la privant de la grâce, elle est incapable d'accomplir les actes des plus difficiles vertus. La lèpre dépravait le goût de ceux qui en étaient atteints. Le péché charge aussi toutes les inclinations de l'âme. La lèpre était éminemment contagieuse ; le péché est également contagieux, sa contagion s'exerce par les yeux, par les paroles, par les actions, par les exemples. Par suite de sa maladie contagieuse, le lépreux était retranché de la société, et ne participait plus aux avantages des autres citoyens. Par le fait de son péché, le pécheur est retranché de la société des enfants de Dieu et ne participe plus aux biens spirituels. La lèpre était enfin une maladie incurable qui faisait mourir le lépreux d'une mort cruelle. Le péché ne peut se guérir par des moyens humains, et livré à lui-même le pécheur ne peut éviter la mort éternelle.

Le péché doit nous inspirer une répulsion profonde plus profonde que la lèpre, et nous devons le fuir avec plus d'horreur que nous fuirions la lèpre.

Mais si nous arrivions à en commettre, nous devons, pour obtenir notre guérison, notre pardon, faire ce que fit le lépreux pour obtenir sa guérison.

II. *Le lépreux, figure du pécheur repentant.* Le lépreux attentif à tout ce qui pouvait lui apporter la guérison, ayant appris les guérisons miraculeuses déjà accomplies par Jésus, se décida à aller au devant de Jésus pour l'implorer, malgré la honte qu'il éprouvait à se présenter dans un état si triste, et malgré le châtiement qu'il encourrait en se mêlant à la foule contrairement à la loi.

Le pécheur dévoré par la lèpre du péché agit-il ainsi ? Jésus peut le guérir, il le sait ; il peut le trouver en la personne de ses prêtres, et cependant il ne va pas aussitôt à lui ; il reste dans une torpeur profonde sans avoir aucun désir d'aller à Jésus. Le moindre effort, pour sortir de son état, lui paraît insurmontable, aussi reste-t-il dans son péché, tout en en comprenant la gravité. Le lépreux, lui, arrivé devant le Sauveur, ne commence pas par lui

demander sa guérison ; il se met à genoux, se prosterne contre terre, et adore Jésus. C'est également ce que doit faire le pécheur dans la confusion que lui causent les souillures de son âme ; il doit aller dans le temple du Seigneur courbé et comme anéanti, afin que le Seigneur dise de lui ce qu'il disait d'Achab. *N'as-tu pas vu Achab humilié devant moi ? Puisqu'il s'est humilié pour moi, je détournerai de sa personne les fléaux qu'il avait mérités.*

L'humiliation extérieure doit être le signe de celle de l'âme dont elle tire son prix. C'est ainsi qu'était l'humiliation du lépreux qui par ces paroles : *Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir*, exprimait sa confiance en la puissance du Sauveur, et une grande crainte en son indignité. Le pécheur sachant que Jésus est vraiment Dieu, doit avoir plus que le lépreux foi en sa toute puissance ; il doit croire qu'il n'y a pas pour Jésus de péché irrémissible, que la mort obéit à sa voix et qu'il peut rendre à la vie ceux qu'elle a déjà frappés. Il doit aussi craindre plus que le lépreux pour sa propre indignité, car il a péché avec connaissance ; après avoir été bien des fois pardonné, il est tombé de nouveau, ajoutant la malice à la lâcheté, l'ingratitude à la perfidie.

Le lépreux demandait à Jésus sa guérison avec confiance et crainte ; à son exemple, le pécheur, s'il est repentant et veut obtenir son pardon, doit venir à Jésus au tribunal de la pénitence avec confiance en sa miséricorde et avec crainte en sa propre indignité. S'il doutait de la miséricorde de Jésus il l'offenserait par manque de foi ; s'il n'était pas persuadé de son indignité, il pécherait par orgueil. Donc il doit avoir confiance en Dieu et défiance de lui-même.

Pour nous résumer ; le péché véritable lèpre, ronge notre âme, la dépouille de la grâce de Dieu et des mérites qu'elle avait acquis et enfin lui donne la mort éternelle, si le pécheur n'est pas guéri, et pardonné pendant la vie présente. Comme le lépreux, le pécheur devra donc pour obtenir sa guérison et son pardon, aller se jeter aux pieds de Jésus, en la personne de ses prêtres, et, en exposant les plaies de son âme, en demander pardon avec confiance et humilité. S'il ne le faisait pas, soit par incrédulité, soit par présomption, il n'y aurait pas de pardon pour lui, et la mort éternelle dans l'enfer serait son sort certain. Si au contraire, il imite la conduite du lépreux, Jésus aura pitié de lui, le guérira, lui pardonnera, et son âme ressuscitée de la mort du péché, goûtera éternellement les délices du ciel.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Dimanche dernier Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert a fait, à Notre-Dame, une allocution dans laquelle il a donné des détails très intéressants sur les missions de son diocèse

Si vous connaissiez le don de Dieu, telles furent les paroles prises pour texte par Sa Grandeur ; et le don de Dieu par excellence, c'est le don de la foi et de la religion.

Monseigneur félicita les Canadiens d'avoir le bonheur de connaître ce don ; ils possèdent des temples superbes, de nombreuses communautés religieuses, un clergé dévoué et dans la paroisse de Notre-Dame, ils ont pour desservir cette magnifique église et pour les guider dans la voie du salut, cette société de prêtres reconnus par l'univers catholique comme des prêtres modèles.

Que le bonheur des Canadiens est grand de connaître et de posséder ce don de la religion qui, de nos jours, dans beaucoup de contrées, est le don le moins apprécié, celui qui est souvent regardé comme un embarras. Et cependant sans ce don, et si la religion venait à disparaître, l'homme retournerait à la barbarie. L'expérience que trente deux années passées au milieu des Sauvages ont donné à Sa Grandeur, lui permet d'affirmer que toute nation où la religion disparaît retourne à l'état de barbarie.

Mgr Grandin raconta ensuite qu'à son premier départ de France pour les missions, des passagers lui dirent : Pourquoi aller porter la religion aux Sauvages, pourquoi les troubler, que ne les laissez-vous dans leur admirable simplicité ? *Cette admirable simplicité* n'est réellement que de la cruauté, de la barbarie. Monseigneur en cite des exemples frappants.

Deux époux qui traînaient sur la glace un jeune homme mourant, vinrent le trouver en le suppliant de faire tout ce qu'il pourrait pour lui sauver la vie, car, en le perdant, ils perdaient un excellent chasseur. Ils regrettaient non le fils, mais le chasseur à cause des profits qu'il leur procurait. Sa Grandeur baptisa le moribond et le soigna. Quelques jours après, le père qui avait déjà voulu partir et laisser son enfant seul exposé sur la grève, vint dire à Monseigneur qu'il était mort et qu'il fallait l'enterrer. On se rendit auprès de lui et, au moment de le mettre dans le cercueil, on s'aperçut qu'il n'était pas mort. Le père et la mère étaient présents et quand Sa Grandeur leur fit des reproches, ils répondirent que s'il n'était pas mort, il n'en valait pas mieux puisqu'il ne leur était plus utile à rien. Voilà la simplicité des Sauvages.

Ils trouvent tout naturel de se défaire d'un enfant, d'un père ou d'une mère qui ne peuvent plus leur rendre des services. Ils tuent leurs enfants lorsqu'ils naissent chétifs, ou lorsqu'ils en ont trop ; voilà la simplicité des Sauvages.

Aussi, lorsque dans son premier sermon Sa Grandeur enseigna aux parents qu'il fallait aimer leurs enfants, les élever, en prendre soin et aux enfants qu'il fallait aimer leurs parents, leur obéir, les soigner dans leur vieillesse, elle étonna beaucoup d'abord les Sauvages à qui elle découvrait ainsi la charité.

Les Cris, les Pieds-Noirs adorent deux divinités : un Dieu bon, un Dieu méchant. Mais comme ils pensent n'avoir rien à craindre

du Dieu bon, ils ne s'occupent que du Dieu méchant, et ils s'imposent pour se le rendre favorable des pénitences et des tortures auprès desquelles les pénitences des catholiques ne sont rien.

La Religion, par ses enseignements, par l'espérance en une vie meilleure, rend la condition des Sauvages moins misérable même sur cette terre. Elle leur donne le courage, et les fortifie c'est ainsi qu'une vieille femme à qui on demandait pourquoi elle était devenue chrétienne répondit : " parce que la Religion rend le cœur fort. "

Sa Grandeur constata ensuite que notre sainte Religion a opéré de grands et d'heureux changements dans son diocèse ; ce sont les consolations des missionnaires au milieu de leurs fatigues et de leurs souffrances.

Les premiers convertis ont été nos Métis ; dès qu'ils ont vu le prêtre, ils ont embrassé la foi ; le prêtre alors était tout pour eux. Il y a eu un an, cette automne, les dispositions des Métis changèrent. A la confiance qu'ils avaient dans les prêtres succéda la défiance car ils croyaient que les prêtres cherchaient les intérêts du gouvernement et non les leurs. Quand on leur disait que la Religion défend de se révolter contre un gouvernement légitimement établi, ils pensaient que les prêtres étaient vendus au gouvernement. L'insurrection éclata. Dès qu'il lui fut possible, Sa Grandeur se rendit dans ses chères missions ; elle trouva les habitants honteux et repentants de ce qu'ils avaient faits contre les prêtres ; elle trouva des ruines là où étaient des missions florissantes. Après être resté quelques semaines à reconforter les habitants et les missionnaires, Monseigneur Grandin se rendit à Battleford, et puis au Lac d'Oignon. Il y rencontra 500 sauvages, sur lesquels 300 au moins étaient chrétiens. Ils craignaient que les prêtres ne voulussent plus s'occuper d'eux, aussi accoururent-ils auprès de Sa Grandeur en pleurant et en priant. L'église, la maison de la mission, les écuries tout était réduit en cendres, Sa Grandeur demanda des renseignements sur le martyre des Pères Fafard et Marchand. Tous les Sauvages rejetèrent ce crime sur Gros-Ours et sa bande en affirmant avoir ignoré ce qui allait se passer. Le jeudi-saint les Sauvages de Gros Ours entrèrent à l'église en costume de guerre, et sommèrent tous les assistants de se rendre au camp de Gros-Ours. On obéit, non sans résistance ; les Pères marchaient en tête en priant. A quelque distance, l'agent du gouvernement ayant refusé de marcher fut tué, puis ce fut M. Delaney. Le P. Fafard le voyant tomber courut à son secours, et pendant qu'il lui donnait l'absolution, une balle vint le frapper. Le P. Marchand, qui était en arrière, entendant les coups de fusil, s'élança au secours de son confrère, une balle dans la tête le tua immédiatement. On amena à Sa Grandeur une vieille sauvagesse qui n'avait pas vu les Pères tomber, mais les avait vu morts. Quand j'arrivai près des cadavres, raconta-t-elle, ils étaient déjà froids, tous les deux

<p>avaient la fi, Je fus puiser En agissant a leurs de la T. de son Fils.</p>	<p>ensanglantée, et ténaiet leur croix à la main au et leur lavai la figure, les mains et la croix. ajotitait-elle en sanglotant, je pensais aux dou- Vierge quand on lui remit le corps eusanglanté</p>
---	--

Deux Métis, sans crainte du danger, auquel ils s'exposaient, transportèrent les deux cadavres dans les caveaux de l'église.

Pourquoi ces Sauvages, si bienveillants, si affectueux jusqu'alors pour les missionnaires ont ils tué les Pères ? C'est qu'on leur aura persuadé qu'ils étaient vendus au gouvernement.

En terminant Sa Grandeur fait un appel à la générosité des assistants en faveur de ses missions. Les pauvres chrétiens, ayant perdu leurs pères demandent qu'on ne les abandonne pas ; parmi ceux encore infidèles beaucoup semblent décidés à embrasser la foi, et comment les satisfaire n'ayant plus ni église, ni prêtres ? Sa Grandeur voudrait non seulement réparer les ruines et les malheurs, mais encore étendre les bienfaits de la religion. Il lui faudrait aussi un plus grand nombre d'écoles pour instruire chrétiennement les enfants des Sauvages. Dans son diocèse, il n'y a que six établissements religieux d'éducation tenus par des Sœurs. Ces bonnes Sœurs donnent leurs soins aux filles et aux garçons ; mais quand ceux-ci ont quatorze ans, les Sœurs ne peuvent continuer leur éducation. Il faudrait des instituteurs chrétiens. Le gouvernement viendra en aide, mais cet aide ne sera pas suffisant. Aussi Sa Grandeur s'est-elle résolu à aller demander l'aumône pour ces frères si malheureux. Elle compte sur la générosité des fidèles qui l'écoutent ; mais il est une autre aumône qu'elle sollicite tout particulièrement : l'aumône des prières.

Après cette allocution la quête au profit des missions du Nord-Ouest a été faite par messieurs les Marguilliers de Notre-Dame ; comme on devait s'y attendre, elle a été très fructueuse.

C'était jeudi matin la fête des pauvres ; le zélé directeur des Petites Servantes des Pauvres distribuait au cabinet de lecture, à ces malheureux déshérités, les vêtements que les quêtes et les dons avaient mis en sa possession.

La fête a commencé par le Saint Sacrifice célébré par M. Picard SS, pendant lequel une instruction à été faite par M. Giband.

A dix heures M. Maréchal, V.-G., accompagné de MM. les abbés Picard, Singer, Hamon, Callaghan, Deschamps, Leveillé, Godin, et de plusieurs citoyens, parmi lesquels MM. E. Senécal, Derome, Lesieur, Thériault, Thibault, arrivait au cabinet de lecture où un succulent gouter devait précéder la distribution.

M. Maréchal, qui présidait prit la parole et dans une touchante allocution montra l'estime de Jésus pour la pauvreté et son affection pour les pauvres, il fit voir N. Seigneur prêchant la pauvreté par ses actes avant de la prêcher par ses paroles. L'Eglise, dit-il, a hérité de l'estime et de l'affection de Jésus pour les pauvres.

des fêtes comme celle-ci, qui se reproduisent dans tant de communautés, en sont la meilleure preuve. M. Maréchal indique ensuite aux pauvres avec quels sentiments ils doivent supporter leur pauvreté pour qu'elle leur fasse gagner les richesses éternelles du ciel.

M. le vicaire général fit alors la bénédiction des tables et les laïques se firent un bonheur de servir les pauvres.

La salle du cabinet de lecture était très bien décorée ; sur la scène se trouvait une énorme pyramide où étaient placés les paquets à distribuer. Dans le fond de la salle, on lisait l'inscription suivante : *Seigneur, daignez accorder à tous ceux qui nous ont fait du bien la vie éternelle en votre nom.*

Les effets distribués au pauvre représentent une somme de onze cents piastres. Ce chiffre est assez éloquent par lui-même ; il prouve, mieux que toute parole, l'excellence de l'œuvre à laquelle a voué sa vie, le digne abbé Picard, avec l'infatigable concours des Petites Servantes des pauvres.

Le salut annuel des associés de l'œuvre des Tabernacles aura lieu le 29 janvier à trois heures P. M., dans l'église de Notre-Dame de Pitié.

Cette cérémonie sera précédée du sermon et présidée par Sa Grandeur Mgr de Montréal. Tous les amis sont invités à y assister. La quête sera faite au profit de l'Œuvre.

Les Sœurs de charité et l'hôpital français de New-York.

L'hôpital français de New-York était depuis quatre ans confié à des gardes-malades laïques ; les administrateurs de cet hôpital viennent de décider de donner le soin de leurs malades à des Sœurs de charité ; cette décision a été prise pour remédier aux graves inconvénients que l'extrait suivant du rapport de M. Chs. Renaud fait connaître :

“ La cause de l'imperfection de notre service d'infirmiers et d'infirmières est dans l'absence de dévouement du personnel que nous pouvons trouver, dans son mobile purement mercenaire son manque de vocation et d'instruction spéciale, son instabilité, son indiscipline—et souvent pire. Sans doute, la modestie des salaires que nous pouvons offrir nous empêche de recruter dans une classe d'élite mais nos moyens fussent-ils plus forts, nous ne trouverions toujours ces aides nécessaires que parmi des personnes n'ayant pas mieux à faire pour le moment et toujours disposées à abandonner une tâche acceptée et remplie comme un pis aller.

“ Le remède, Messieurs, consiste à confier le soin de nos malades à des personnes qui ont voué leur vie entière à une mission, qui se sacrifient par conviction et non pour de l'argent, qui sont rompues à leurs difficiles fonctions, soumises à une discipline sévère, fidèles à la tâche qu'elles se sont elles-mêmes imposée, contentes du peu nécessaire à leur modeste entretien, et qui, tout en

présentant des garanties de moralité introuvables ailleurs, n'ont d'autre but que la satisfaction du devoir accompli. Celles-là représentent l'abnégation, et devant elles tous s'inclinent justement avec respect et admiration. Ai-je besoin de nommer les Sœurs de Charité. ”

M. Chs. Renaud cite ensuite l'opinion d'un grand nombre de médecins des hôpitaux de Paris qui, malgré leurs opinions républicaines, *radicales* même, ont constaté la supériorité des soins donnés par les Sœurs sur ceux donnés par les infirmières laïques.

Ce sont les Sœurs Marianites de Sainte-Croix qui ont pris la direction de l'hôpital français de New-York. Plus heureux que les malades des hôpitaux français, ceux de l'hôpital de New-York vont avoir les soins des bonnes Sœurs, les premières gardes-malades du monde, car elles soignent par dévouement, par affection, par charité, et de plus l'hôpital réalisera une économie de 240 piastres sur la somme de 540 payée aux infirmières laïques.

BASILIQUE DE SAINT-PIERRE, À ROME.

HISTORIQUE ET DESCRIPTION.

(voir le No 1 et 3.)

(Suite)

À droite de l'autel de l'Immaculée-Conception est le tombeau d'Urbain VIII, par le Bernin, orné de plusieurs statues ; celle du pape est en bronze ; la Mort met la main sur une page où on lit *Urbanus VIII, Barberinus*. La Justice et la Charité sont en marbre blanc, à gauche est le tombeau de Paul III, un des plus beaux monuments que renferme la basilique ; les différentes statues représentent le pape lui-même, la Providence et la Justice. Le tout est l'œuvre de Guillaume della Porta, qui travailla sous la direction de Michel-Ange. Au dessus de l'autel se trouve la véritable chaire de S. Pierre : *Cathedra Petro quæ Romæ primum sedit*.

Il est indispensable de donner ici quelques détails historiques.

Après avoir commencé à Jérusalem et continué à Antioche l'exercice de ses fonctions de Souverain-Pontife, saint Pierre arrive à Rome l'an 42 pour y établir d'une manière stable et définitive, le siège des Vicaires de Jésus-Christ. “ A propos de l'arrivée de saint Pierre à Rome, un Père de l'Eglise a fait ressortir, sous une forme dramatique le caractère surhumain de l'entreprise qu'il venait accomplir. Figurez-vous cet étranger au visage pâle et à la barbe crépue revêtu d'une robe et d'un manteau usés par le voyage, pieds nus ou avec de pauvres sandales, se reposant un moment au milieu de ses compagnons, près de la porte Varale, par exemple, tâchant d'obtenir des renseignements sur le chemin qu'il doit suivre dans les détours de la grande ville et se faisant

nommer quelques-uns des principaux monuments qu'il découvre. De la borne où il est assis il peut apercevoir sur le sommet du Capitole le temple de Jupiter qui domine Rome et le monde. Pendant qu'il médite sur ce qu'il voit un de ces chercheurs de nouvelles qui se plaisent à questionner les arrivants s'approche de lui, et il s'établit entre eux le dialogue suivant.

Le Païen.—Etranger pourrais-je savoir quelle affaire t'amène à Rome ? Je serai peut-être en état de te rendre quelque service.

Pierre.—Je viens y annoncer le Dieu inconnu et substituer son culte à celui des Démon.

Le Païen.—Vraiment ! mais voilà quelque chose de très nouveau et j'aurai grand plaisir, tout à l'heure, à raconter ceci à mes amis en me promenant avec eux dans le Forum. Si tu le veux bien causons un peu : dis-moi d'abord d'où tu viens ? quel est ton pays ?

Pierre.—J'appartiens à une race d'hommes que vous détestez, que vous méprisez et qui ont été chassés de Rome ; mais on leur a permis d'y revenir. Mes compatriotes, à ce qu'on m'a dit, ne demeurent pas loin d'ici, le long du Tibre : je suis Juif.

Le Païen.—Mais tu es peut-être un grand personnage dans ta nation ?

Pierre.—Regarde ces pauvres mariniers qui se tiennent là, tout près de nous, sur le bord du fleuve : je suis de leur métier. J'ai passé une bonne partie de ma vie à prendre des poissons dans un lac de mon pays, et à raccommoder mes filets pour gagner mon pain. Je n'ai ni or ni argent.

Le Païen.—Et depuis que tu as quitté ce métier, tu l'es sans doute appliqué à l'étude de la sagesse, tu as fréquenté les écoles des philosophes et des rhéteurs, tu comptes sur ton éloquence ?

Pierre.—Je suis un homme sans lettres.

Le Païen.—Jusqu'ici je ne vois rien de bien rassurant pour ton entreprise : il faut donc que le culte de ce Dieu inconnu dont tu parles soit bien attrayant par lui-même, pour pouvoir se passer ainsi de toute espèce de recommandation.

Pierre.—Le Dieu que je prêche est mort du dernier supplice sur une croix, entre deux voleurs.

Le Païen.—Et que viens-tu nous annoncer de la part d'un Dieu si étrange ?

Pierre.—Une doctrine qui semble une folie aux hommes superbes et charnel, et qui détruit tous les vices auxquels cette ville a levé des temples.

Le Païen.—Quoi ! tu prétends établir cette doctrine à Rome d'abord, et ensuite dans quels pays ?

Pierre.—Par toute la terre.

Le Païen.—Et pour longtemps ?

Pierre.—Tous les siècles.

Le Païen.—Par Jupiter ! l'entreprise a quelque difficulté, et je crois que tu aurais besoin de commencer par te faire de puissants protecteurs, pour n'être point arrêté à ton début ; mais je n'ima-

gine pas gîte tu comptes les César, les riches, les philosophes parmi tes amis ?

Pierre.—Les riches, je viens leur dire de se détacher de leurs richesses ; les philosophes, je viens captiver leur entendement sous le joug de la foi ; les Césars, je viens les destituer du Souverain-Pontificat.

Le Païen.—Tu prévois donc qu'au lieu de se déclarer pour toi, ils se tourneront contre toi et tes disciples, si tu en as ? Que ferez-vous alors ?

Pierre.—Nous mourrons.

Le Païen.—C'est en effet, ce qu'il y a de plus vraisemblable dans tout ce que tu viens de m'annoncer. Etranger, je te remercie ; tu m'as fort divertit. Mais en voilà assez pour le moment ; *je t'entendrai un autre jour.* Adieu.—Pauvre fou ! c'est pourtant dommage ; car il n'a l'air d'un assez brave homme. (Gerbel.)

Saint Pierre descendit d'abord dans le quartier des Juifs. Bientôt il convertit le sénateur Pudens, sa mère nommée Priscille, ses deux fils Novat et Timothée, ainsi que ses deux filles Praxède et Prudentienne avec leurs serviteurs. La maison de ces servents néophytes devint la demeure de l'apôtre qui y séjourna pendant sept années entières. Ce que le cénacle fut à Jérusalem, cette sainte maison le devint à Rome. Le vicaire de Jésus-Christ y célébra les augustes mystères, y présida les synodes, y donna l'onction sacrée à saint Lin et à saint Clet ses successeurs ; c'est de là aussi qu'il confia leurs missions aux nombreux apôtres de l'Occident.

La maison sénatoriale fut changée plus tard en église dans laquelle on conserva la table de bois sur laquelle le prince des apôtres offrit bien souvent le sacrifice de la messe.

Le fauteuil du sénateur, qui servit de chaire au premier pape devint lui-même le gage et le signe visible de l'origine apostolique de l'Eglise romaine. Pendant plusieurs siècles, cette chaire servit à l'intronisation des nouveaux papes, et fut par la suite déposée près du corps de l'apôtre dans la catacombe Vaticane.

C'est Alexandre VII qui la fit placer dans ce magnifique monument qu'on voit aujourd'hui à l'abside de la Basilique, et qui ne coûtait pas moins de cent mille écus romains.

A l'occasion du dix-huitième centenaire du martyr des apôtres, en 1867, le Pape Pie IX, ordonna que la chaire de Saint Pierre fut exposée à la vénération des fidèles ; elle fut donc dégagée de son enveloppe de bronze, et M. de Rossi put en faire une description dont nous donnons ici le résumé :

C'est un fauteuil en bois, orné d'incrustations d'ivoire et d'or. Les quatre pieds ont la forme de pilastres carrés, les barres transversales qui les relient et les tiges du dossier sont en bois de chêne jaunâtre. A chacun de ces piliers est attaché un anneau en fer à travers lequel on passe des brancards de manière à avoir une véritable *sedi à gestatoria*. Ce sont là proprement les parties du siège

dont s'est servi le premier des apôtres. Les espaces compris entre les deux pieds de devant et entre les deux côtés latéraux qui y correspondent, ainsi que le dossier, sont recouverts de bois d'acacia couleur foncée. Ces planches d'acacia sont ornées de bordures ou bandes d'ivoire, sculptées en relief, qui font de la chaire un monument de style bysantin. La partie de devant qui reçoit le corps de celui qui s'assied est partagée en dix-huit compartiments disposés sur trois lignes. Chacun de ces compartiments possède un bas-relief en ivoire et représente les travaux d'Hercule. Le dossier est formé de cinq pilastres reliés entre eux par des arcatures ; deux des pilastres ont disparu. Sur les arcatures repose une corniche ou bande horizontale orné d'arabesques, et sur celles-ci un fronton triangulaire ou tympan. Ces arabesques représentent des combats d'animaux, de centaures, d'hommes. Au milieu de la bande horizontale du fronton ou tympan se trouve le buste d'un empereur couronné, tenant de la main droite un sceptre brisé, et de la main gauche un globe ; il a des moustaches et point de barbe ; peut-être est-ce Charlemagne ou l'un de ses successeurs. Viennent ensuite deux anges, un de chaque côté, portant chacun une palme. Les arabesques en relief sont grossièrement faites et semblent être antérieures au Ve siècle. Les travaux d'Hercule et les représentations de divers monstres peuvent être considérés comme étant d'une plus haute antiquité ; toutefois il faut les rapporter à une époque bien postérieure au siècle d'Auguste.

Tous ces enjolivements qui constituent l'ornementation de la chaire proprement dite sont faits d'une autre matière, que les parties plus anciennes, et ne furent ajoutés que beaucoup plus tard à la sainte relique. La chaire véritable de Saint Pierre est aujourd'hui renfermé dans un trône d'une grande richesse, soutenu par quatre statues colossales de bronze, représentant Saint Ambroise, Saint Augustin, Saint Athanase et Saint Jean-Chrysostôme, les principaux docteurs des Eglises grecque et latine.

Audessus de la chaire, deux anges portent la tiare pontificale. Tout le monument est dominé par une gloire composée d'une infinité d'anges avec une quantité de rayons placés sur un fond transparent. Au milieu, plane la colombe, symbole du Saint Esprit.

La chaire est avec le corps même de Saint Pierre, la relique la plus précieuse du prince des apôtres, que renfermé la basilique Vaticane.

(à suivre)

La conscience du juste est comme un sanctuaire, où la justice et la paix se donnent un ineffable baiser.

Notre Père du Ciel mettra sa puissance et son amour au service de ceux qui l'auront fidèlement servi sur la terre.

DU CULTE DE LA SAINTE FACE.

Après l'importante cérémonie qui a eu lieu le 6 du courant pour l'érection de la confrérie de la sainte Face, nos lecteurs seront heureux de lire l'intéressant article publié sur le culte de la sainte Face par la *Voix de Notre-Dame de Chartres* ;

“ Dans la biographie de M. Dupont, nous avons parlé de la sainte Face, dont il possédait une précieuse image ; nous avons fait le récit des scènes presque évangéliques qui se passaient dans ce salon où elle était exposée, et devant laquelle brûlait une lampe dont l'huile appliquée sur des milliers de malades opérait des merveilles : nous avons dit aussi l'achat que l'on fit de la demeure du *saint homme de Tours* après sa mort, afin d'y établir, avec l'autorisation de l'autorité épiscopale, un oratoire public dans lequel la pieuse image serait vénérée et placée auprès de l'autel où chaque jour on célébrerait les saints mystères. Ce projet a eu sa complète réalisation.—Une communauté de prêtres ayant pour directeur M. l'abbé Janvier, le vénérable doyen de l'église métropolitaine de Tours, dessert le béni sanctuaire devenu plus encore peut-être que du vivant de M. Dupont, le centre de visites, de supplications, d'œuvres saintement réparatrices. Le 2 juin 1876, Mgr Colet y érigeait une confrérie en l'honneur de la sainte Face, et, par un bref de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 1er octobre 1885, cette confrérie était élevée à la dignité d'Archiconfrérie, avec le pouvoir de s'agréger d'autres associations du même genre dans tous les lieux de l'univers, *ubique terrarum* ; à l'exception de Rome qui est par excellence le centre du culte de la sainte Face. “ Un privilège si glorieux, si étendu, montre assez la haute estime que le Souverain Pontife fait lui-même d'une dévotion si appropriée aux besoins de notre époque ; par la grâce dont il l'honore, il lui donne une sorte de sanction apostolique qui doit la rendre plus que jamais recommandable et chère aux pasteurs de l'Eglise et aux fidèles. ”

“ Sans doute la dévotion de la sainte Face n'est point une nouveauté dans l'Eglise, puisqu'elle remonte à l'action généreuse de cette sainte femme qui présenta au Sauveur, chargé de sa croix, un voile de laine blanche dont il se servit pour essuyer son visage baigné de sueur et de sang. Rien, du reste, ne peut surpasser la vénération et les hommages rendus de siècle en siècle sous l'impulsion des Souverains Pontifes, à cette relique insigne sur laquelle le Seigneur avait imprimé l'ineffaçable effigie de sa Face adorable ; mais on peut dire que de nos jours où les blasphèmes, la négation du mystère du Verbe incarné, les outrages que le cœur de Jésus reçoit dans son sacrement d'amour n'ont plus de bornes, l'extension prodigieuse qu'a pris ce culte essentiellement réparateur de la sainte Face durant la seconde moitié de notre siècle, démontre invinciblement que ce culte si touchant et si

doux, doit avoir pour la sanctification des âmes les plus heureuses conséquences et amener, dans un avenir prochain, le triomphe de la Sainte Eglise.

“ M. l'abbé Janvier, s'appuyant dans un docte et pieux écrit sur les documents les plus authentiques, offre à ses lecteurs les preuves certaines de ce qu'il avance, touchant l'identité de la sainte effigie de la Face du Sauveur, conservée au Vatican : relique insigne que l'on expose, à certains jours de fête et dans les calamités publiques, à la vénération des fidèles (1). Depuis, le pape saint Clément auquel sainte Véronique, venue de Jérusalem à Rome, en avait confié le dépôt, jusqu'à Léon XIII actuellement régnant, le Voile sacré n'a cessé d'être sous la sauvegarde et dans les mains des Souverains Pontifes ; tous ont veillé sur lui avec un soin pieux, tous l'ont entouré de respect et d'amour.

“ Pendant longtemps il fut défendu, sous peine d'excommunication, de reproduire par la peinture la sainte image ; mais en ces derniers temps, les Souverains Pontifes se sont départis de leur ancienne sévérité. Ils en ont autorisé de nombreuses copies imprimées sur des tissus de lin, de coton ou de soie, munies d'un sceau et accompagnées d'un authentique ; ils ont permis d'exposer ces reproductions fidèles en différents lieux du monde catholique, et cette diffusion de la sainte Face a pris une généralité qui prouve combien cette pieuse image a d'attraction pour les âmes chrétiennes aussi la rencontre-t-on avec attendrissement dans l'humble chambre de l'ouvrière, comme dans l'oratoire de la châtelaine ; dans nos belles basiliques comme dans les chapelles de nos monastères où elle est l'objet de tant de prières et de tant de vœux.

“ On la reconnaît facilement à son petit cachet rouge, et souvent aussi à la lampe qui brûle devant elle pour rendre perpétuelle la louange qui lui est due. Cet usage s'est répandu surtout en France à la suite d'un beau miracle, qui fit événement dans le monde religieux. C'était durant l'exil du pape Pie IX, à Gaète, en 1849. La sainte Face avait été exposée publiquement au Vatican le jour de Noël, exposition solennelle qui devait durer jusqu'à l'Épiphanie. Or, en la fête de St Jean l'évangéliste, le voile de Véronique se colora de lui-même, et la figure de Notre-Seigneur se montra toute vivante au milieu d'une douce lumière. Sur ce voile dont l'empreinte est très légère, à travers une plaque de cristal qui couvre la sainte Face et qui empêche d'en bien distinguer les traits, la figure divine se montra distinctement ; elle paraissait en relief avec une couleur cadavéreuse, les yeux enfoncés et animés d'une expression profonde de sévérité. Les chanoines qui étaient de garde auprès de la sainte relique firent immédiatement avvertir leurs collègues et tout le clergé de la Basilique ; on sonna les deux

(1) Avec la *Vraie Croix* et la *Sainte Lance*, le voile de Véronique fait partie des trois reliques insignes appelées majeures : elles sont gardées dans une niche au oratoire situé à l'intérieur de l'un des piliers pentagones qui supportent la grande coupole du côté de l'épître de l'autel papal,

bourdons, le peuple accourut. Un notaire apostolique fut appelé, et l'on dressa l'acte qui constatait l'existence du prodige. Cette étonnante merveille dura trois heures. Le soir même on fit toucher au *volto santo* quelques voiles en soie blanche, sur lesquels était représentée la sainte Face. Dans le nombre se trouvait celui envoyé à M. Dupont.

“ En 1854, quand fut défini le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, le Cardinal-Vicaire, dans un “ *invito sacro*, ” annonça à la ville de Rome que, par ordre du Saint Père, les trois reliques majeures seraient exposées sur un autel de la Basilique vaticane, depuis le dimanche 3 décembre, jusqu'au jeudi suivant à midi.—La sainte Face et les deux autres reliques furent placées sur l'autel du saint Sacrement, au dessous du dais, afin que le plus grand nombre possible des Evêques venus à Rome pour cette circonstance solennelle eussent la consolation d'y célébrer l'auguste Sacrifice. C'était la première fois que la sainte Face était exposée durant plusieurs jours sur un autel de la Basilique de saint Pierre. Le Souverain Pontife avait voulu, par cette faveur extraordinaire, rehausser la solennelle promulgation du plus beau privilège de la Très Sainte Vierge puisqu'il est la source de toutes ses ineffables gloires.

“ Le nom traditionnel de *Véronique* que porte l'illustre matrone juive (dont la 6e station du chemin de la croix a consacré l'action héroïque), se compose, dit M. l'abbé Janvier, “ de deux mots grecs qui signifient, *je remporte la victoire* ; ” ce nom est aussi donné par analogie, au voile sacré qui reçut l'empreinte de la Face endolorie du Sauveur... Eh ! bien pourquoi cette sainte image ne deviendrait-elle pas pour nous ce que fut le *Laborum* pour l'empereur Constantin, allant à la rencontre de l'usurpateur Maxence ? Ne renferme-t-elle pas comme la croix du Sauveur, l'espérance de la victoire ; marchons donc avec confiance sous cette divine bannière et, dans un élan de foi et d'amour, disons à Dieu : “ SEIGNEUR REGARDEZ LA FACE DE VOTRE FILS ET SAUVEZ-NOUS DE TOUS NOS ENNEMIS. ”

MONTAGNE DE DOLLARS.

Sous ce titre nous lisons dans le journal *La Croix* de Paris :

“ Nous annonçons il y a quelques jours que la montagne de dollars amassée par Vanderbilt avait perdu son propriétaire ; c'était paraît-il, la plus grosse montagne de dollars qui eût jamais appartenu à un particulier depuis qu'il y a des dollars. L'enterrement sera magnifique.

“ M. Vanderbilt, le défunt, n'était point l'inventeur de ce mont d'or ; il n'est que la seconde génération et c'est son père qui a dé-
o urné le Pactole vers ses bassins.

“ Vanderbilt père, dit un journal, était un bel homme, une sorte d'Apollon. De taille élevée, droit comme une pique, avec un profil anti que, toujours tiré à quatre épingles, il était d'une politesse à toute épreuve.

“ Cet homme, qui devait gagner le prix au mât de cognac du pays de l'or, n'avait pourtant pas été à l'école, il avait bien autre chose à faire en sa rude jeunesse ; il poussait un bateau plat chargé de légumes pour son patron.

“ Son ambition fut éveillée quand il se trouva en plein hiver sans souliers ; il voulut amasser une fortune suffisante pour en avoir, il en eût, et ce furent des bootes. Telle fut la base de la montagne de dollars.

..*

“ Ayant appris, en poussant le bateau plat, les secrets de la navigation d'eau douce et ayant pris des forces, il obtint un emploi de matelot sur le pont d'un de bateaux de la rivière ; puis, il trouva le moyen de s'établir, afin de faire fortune au lieu de recevoir une paye, et après avoir longtemps poussé les légumes il imagina de pousser les passagers d'une rive à l'autre pour passer la rivière. Ce n'était pas encore le temps où il devait établir des paquebots à travers les océans,

“ Sa politesse confirmait la parole du Sauveur : *beati mites quia possidebunt terram* ; il fit connaissance avec les passagers et devint l'associé de ceux qui avaient de l'argent.

..*

“ Quand il eut un petit capital, il fit en sorte 1. de ne point le perdre, 2. d'en avoir un énorme, en le faisant grossir.

“ Quand il eut des millions, son excentricité et sa tenacité n'eurent plus de bornes ; lorsqu'il voulait, il arrivait, (quelle que fût la dépense), à détruire l'obstacle et la concurrence.

“ Il fut proclamé “ roi du rail ”.

“ En quittant la terre, il y laissa deux milliards et demi et un fils prodigue, celui que l'apoplexie vient de priver de ses trésors, en trois minutes.

..*

“ Ce fils prodigue commença, dit-on, — on n'est jamais sûr des nouvelles d'Amérique, — par mener une vie d'enfer et voulant dépenser sa fortune, il ne parvint qu'à dépenser sa santé.

“ L'absence de santé le réfréna et de la noce il passa à la bourse, il joua. Il perdait, puis il regagnait, étant toujours assez riche pour tenir bon.

“ Partout où le père passait, il créait un chemin de fer, partout où le fils s'arrêtait, on voyait s'élever un palais. Il aimait les chevaux et pour être sûr que, ses chevaux fussent toujours, les vainqueurs, il achetait ceux qui l'avaient battu et il recueillait l'hon-

neur de la victoire. Lorsqu'une galerie de tableaux surpassait la sienne, il l'acquérait.

“ Le père ne négligeait aucun sacrifice pour tuer, une concurrence commerciale, le fils faisait de même pour les vanités ; on lui reprochait de ne savoir pas assez donner, mais de savoir dépenser cinq cent mille francs pour une fête dans son hôtel, le plus splendide de New-York.

* * *

“ On lui a aussi beaucoup reproché et plus en France qu'en Amérique, d'avoir fait vendre le vieux général Grant, a qui il avait prêté 2 millions et demi en disant : “ Je prête au grand capitaine et non au financier.”

“ Tous les souvenirs de l'ancien président, ses récompenses nationales, furent saisies et mises à l'encan pour mettre quelques dollars de plus sur la montagne qu'il laisse à son fils.

“ Les Yankees disaient : Quel grand soldat que ce Grant, quel grand financier que ce Vanderbilt et ils restaient fiers des deux célébrités.

“ Dans le flamboyant hôtel où son corps est exposé, on rapporte que la plus grande verrière de la salle à manger (qui a dix-sept fenêtres à vitraux), représente sur trente mètres de large l'entrevue du camp du *drap d'or* avec 133 figures de taille naturelle.

“ Cette fête, où l'on portait sur son dos ses moulins et ses prés, en beau habits, lui plaisait.

* * *

“ Il y a 200 ans, il y eut en France, un homme encore plus riche que Vanderbilt ; il ne fit ni les bonnes affaires du père, ni les actes d'ostentation du fils ; mais il fonda plus d'hospices pour les enfants, les pauvres, les vieillards et les malades que ne pourrait faire l'assistance publique : il nourrit des provinces entières, soutint des missions en pays infidèles, adopta tous les orphelins sans compter et sans réclamer de pension ; puis il fit de même pour les vieillards ; que de séminaires il ouvrit, que d'œuvres de zèle il suscita !

“ Partout où passait Vanderbilt père, naissait une exploitation partout où passait Vanderbilt fils naissait un palais, partout où passait Vincent de Paul, naissait un hospice et une confrérie.

“ Il ne laisse pas un fils, mais des milliers de fils et de filles, sur toutes les plages du monde.

“ Les deux Vanderbilt et saint Vincent de Paul sont réunis en ce moment, ils peuvent causer de leurs moyens de fabriquer de l'or et si on les pouvait entendre, ce serait un article bien intéressant à écrire.”

“ LE MOINE. ”

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

1 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Lumina Renaud;—Hermine Smith.—Donald Gilden.—Albina Lusignan
—Angèle Daniel Murray.—François Mercier.—Jos. Beausoleil dit Saul-
nier.—Flavis Lavigne.—John James Thompson,—Hélène Chartrand.—
Emélie Latulipe.—Victorine Hensley.—Virginie Prevost.—David Ouellet-
te.—Mary Healy,—Joseph Prévost.—J.-Bte Loiseau.—Rebecca McHelle-
ny.—Charles Quinn.—David Robitaille.—Elise Brouillet.—Adélaïde
Goudreau.—Rose Alma Laflamme.—Marie Huot.—Claire Boucher.—Odile
Chartier.—Céline Pettier.—Léon Clément.

DE PROFUNDIS.

REMÈDE DU Dr SEY, DE PARIS

est sans contredit le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonc-
tions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du Remède
du Dr Sey.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr Sey, dont vous êtes l'agent
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille
le surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme
moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptro.
Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la dyspepsie, je m'en suis très-
bien trouvée. Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,
Montréal, 14 octobre 18⁸⁴.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, Jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

AUX MAISONS RELIGIEUSES.

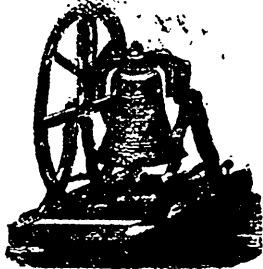
HOPITAUX ET ORPHELINATS.

RABAIS 40 par 100

La maison BEAUCHAMP & BÉTOURNAY
offre présentement au rabais une grande va-
riété de marchandises indispensables et d'un
usage journalier pour les institutions reli-
gieuses, les hôpitaux et les orphelinats.

Une visite est sollicitée : on ouvrira des comptes aux établissements ci-haut.

677 RUE SAINTE-CATHERINE, 677



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FOUNDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal:
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture,

A BAS PRIX



ATELIER
 DE
 Vitraux colorés
 & de Montréal

CASTLE & FILS

40 rue Glcury

VERRES DE TOUTES SORTES
 pour

CHASSIS D'ÉGLISE.

Plombés,
 Coloriés.

ORNEMENTATION

Emblèmes
 Religieux

FIGURES ET SOJETS PEINTS
 AVEC UN ART EXTRÊME.

Dessins, prix et quan-
 tités fournis gratis.

En écrivant, veuillez
 mentionner

La Semaine Belgeuse.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

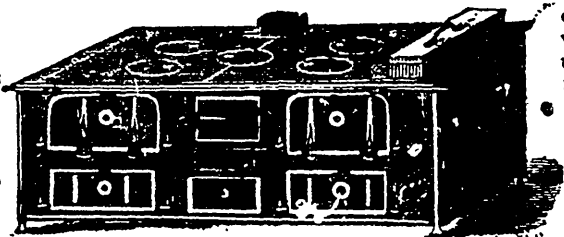
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal. P. Q.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé:

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospi-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTY

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

PENTURES A RESSORT DE GÉER
employés dans plus de trente
églises et dans un plus grand
nombre d'édifices publics, les
seules durables.

Aussi BOURBRETS en CAOUTCHUC pour garantir du froid par les Portes et Fenêtres,
Chez

L. J. A. SURVEYER,

1588 RUE NOTRE-DAME.

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUTLÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTÉS

(Ancienne maison PILON & CIE.)

647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE ! DE **\$10 a \$50,**

à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

PAGENCE DES ECOLES, CHICAGO,

185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAUVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

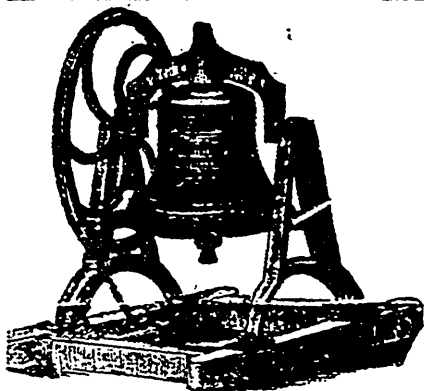
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHÉS

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

W. BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage. --- Ouvrages en métal de toutes sortes. --- Commandes reçues pour Eglises et maisons d'éducation. --- Exécution prompte et bonne.

No 13 RUE CLAUDE, MONTREAL.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRAL

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

